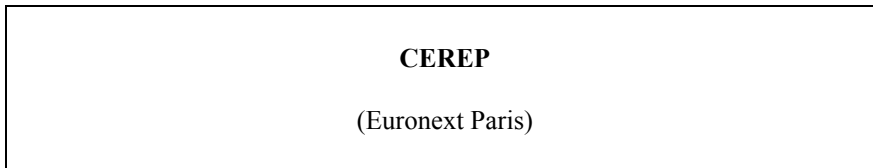


19 juin 2008

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)



Par courrier du 18 juin 2008, la société OTC Asset Management (79 rue La Boétie, 75008 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 18 juin 2008, par suite d'une acquisition d'actions CEREP sur le marché, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CEREP et détenir, pour le compte desdits fonds, 639 742 actions CEREP représentant autant de droits de vote, soit 5,07% du capital et des droits de vote de cette société (1).

- (1) Sur la base d'un capital composé de 12 611 875 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.